

- Faculté des lettres et sciences humaines
- www.unine.ch/lettres

Stage en musée (2HA1020)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Master en études muséales	Extra-muros: 1	cont. continu	30
Pilier principal B A - histoire de l'art	Extra-muros: 1	cont. continu	5

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps, Semestre Automne

Equipe enseignante:

Melissa Rérat, adjointe à la direction du MA MS, et maître de stage

Objectifs:

Stage en institution muséale d'une durée de 750 à 900 heures. Au terme du stage, l'étudiant dispose d'une expérience professionnelle en milieu muséal.

Contenu : Les tâches effectuées par le stagiaire viseront notamment l'acquisition d'une expérience professionnelle du monde muséal, sa familiarisation avec les différentes fonctions muséologiques, dont le traitement des collections, la réalisation d'une exposition, la participation à l'accueil du public, l'inventorisation et la gestion d'une partie des collections, ainsi que la médiation culturelle ou la mise en valeur des collections. Le contenu précis de chaque stage (cahier des charges) est défini dans un contrat de stage signé par le donneur de stage, le maître de stage, le directeur du MA MS, l'adjointe à la direction du MA MS et l'étudiant-stagiaire.

Forme de l'évaluation:

Validation interne écrite notée (Rapport de stage et certificat de stage). Le rapport de stage prend la forme d'un travail scientifique écrit, accompagné d'une bibliographie et d'annexes, rédigé selon les règles de rédaction propres à cet exercice et conformément aux recommandations formelles et aux normes typographiques établies par l'Institut d'histoire de l'art et de muséologie. Le rapport ne doit pas dépasser un maximum de 30 pages de contenu et atteindre un minimum de 20 pages, sans les annexes (60'000 à 75'000 signes, espaces et notes de bas de page compris). Dans le cas où le stage et son contenu sont conçus en étroite relation ou constituent la thématique de recherche du mémoire de Master, le Rapport de stage doit être rédigé dans les mêmes conditions. Cependant, le Rapport consistera dans ce cas en un travail d'une vingtaine de pages tout au plus et d'un minimum de 15 pages, selon les mêmes règles de rédaction. Le rapport écrit est remis à l'adjointe à la direction par courriel, en format PDF, accompagné du certificat de stage délivré par l'institution muséale (certificat de travail).

Documentation:

Bibliographie du Guide des études et du stage au programme de Master of Arts en études muséales 2015-2016. Plusieurs modèles de Rapport de stage sont conservés dans le bureau de l'adjointe à la direction ; ils peuvent être consultés sur place, sur rendez-vous pris au préalable.

Forme de l'enseignement:

Stage